
Communiqué
Pour diffusion immédiate

Lancement du programme *Qualité de l'eau des puits privés de la Mauricie*

Shawinigan, le 9 avril 2018 – Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM) invite les propriétaires de puits privés de la Mauricie à faire analyser gratuitement leur eau de consommation cet été.

Grâce au soutien financier du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), plus de 250 propriétaires de puits privés pourront obtenir une analyse gratuite de l'eau du puits de leur résidence pour savoir si celle-ci contient des chlorures, des nitrates ou des coliformes tel que *E.coli*.

L'objectif principal du projet est de sensibiliser, éduquer et accompagner les propriétaires de puits privés de la région de la Mauricie quant à une meilleure gestion de leurs puits. Rappelons qu'une caractérisation hydrogéologique réalisée par des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières entre 2009 et 2013 a démontré que près de 40% des puits domestiques du sud-ouest de la Mauricie ne respectaient pas les normes en ce qui concerne la contamination bactériologique.

« Ce projet aura aussi des répercussions positives sur les milieux de vie et la santé des citoyens de la région ainsi que sur les écosystèmes naturels, puisqu'il vise ultimement l'amélioration de la qualité de l'eau potable des puits privés via une meilleure gestion des sources de contamination autour des puits », souligne Stéphanie Chabrun, directrice générale de BVSM.

Les propriétaires de puits privés désirant participer au programme peuvent s'inscrire via un formulaire disponible sur le site Internet de BVSM au www.bvsm.ca ou par téléphone auprès de la coordonnatrice du programme en composant le 819 731-0521, poste 7. La date limite pour s'inscrire est le 15 mai 2018.

Les municipalités sélectionnées pour l'été 2018 sont Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Roch-de-Mékinac, Trois-Rives ainsi que les villes de La Tuque, Shawinigan (excluant le secteur du Lac-à-la-Tortue) et Trois-Rivières (secteur Saint-Louis-de-France). Les citoyens des autres municipalités de la Mauricie sont toutefois invités à laisser leurs coordonnées en vue de la suite éventuelle du programme en 2019 et 2020.

Le projet s'inscrit dans un cadre régional et il rassemble et mobilise une panoplie d'acteurs du territoire mauricien : MRC de Maskinongé, MRC des Chenaux, MRC de Mékinac, Ville de Shawinigan, Ville de La Tuque, Ville de Trois-Rivières, Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA), Organisme de bassin versant : rivières Sainte-Anne, Portneuf et secteur la Chevrotière (CAPSA), Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé), Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY), Bassin versant Saint-Maurice (BVSM), Comité ZIP les Deux Rives et Comité ZIP du Lac St-Pierre.

À propos de Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM)

Incorporé en 1991 et connu depuis 2002 sous le nom de Bassin Versant Saint-Maurice, l'organisme compte plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la gestion intégrée des ressources en eau, de la planification stratégique, de la consultation publique et de la concertation, de la géomatique appliquée à l'environnement ainsi que de la rédaction et de la mise en œuvre d'outils d'aide à la décision.

À propos du Fond d'appui au rayonnement des régions (FARR)

Le Fond d'appui au rayonnement des régions (FARR) est un nouveau programme qui, à terme, sera doté d'une enveloppe de 100 M\$ par année. Il est mis à la disposition des régions, à l'exception de celles de Montréal et de la Capitale-Nationale pour qui d'autres fonds sont prévus, afin d'investir dans des projets mobilisateurs ayant un rayonnement régional.

– 30 –

Source et information :

Stéphanie Dufresne

Coordonnatrice – Qualité de l'eau des puits privés de la Mauricie

Bassin Versant Saint-Maurice

Tél. : 819 731-0521, poste 7

Courriel : eaumauricie@gmail.com

Site Web : www.bvsm.ca

Page facebook : [@eaumauricie](https://www.facebook.com/eaumauricie)